

# Transport route



Guide d'information

**VOPAK TERMINAL TTR**  
Torontostraat 19  
3197 KN Botlek Rotterdam  
Numéro de port 4530  
Pays-Bas

Planification camions :  
T : +31 181 270 831  
E : distributie.vrb.nl@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
E : service.nl@vopak.com  
W : www.vopak.nl

**VOPAK TERMINAL BOTLEK**  
Welplaatweg 115  
3197 KS Botlek Rotterdam  
Numéro de port 4110  
Pays-Bas

Planification camions :  
T : +31 181 270 831  
E : distributie.vrb.nl@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
E : service.nl@vopak.com  
W : www.vopak.nl

**VOPAK TERMINAL VLAARDINGEN**  
Kon. Wilhelminahaven ZOZ 1  
3134 KH Vlaardingen  
Numéro de port 625  
Pays-Bas

Planification camions :  
T : +31 10 4608 800  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
T : +31 10 4608 610 / 611 / 612 /  
614 / 732 / 782  
F : +31 10 4608 616  
E : am.vlaardingen@vopak.com

**VOPAK TERMINAL CHEMIEHAVEN**  
Chemiestraat 10  
3197 KB Botlek Rotterdam  
Numéro de port 4202  
Pays-Bas

Planification camions :  
T : +31 181 270 831  
E : distributie.vrb.nl@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
E : service.nl@vopak.com  
W : www.vopak.nl

**VOPAK TERMINAL ACS**  
Scheldelaan 410  
B 2040 Anvers  
Numéro de port 499-503  
Belgique

Planification camions :  
T : +32 3 546 03 18  
E : vta.traffic@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
T : +32 3 546 03 15/14/05  
E : vta.custserv@vopak.com

**VOPAK TERMINAL LINKEROE-  
VER**  
Haandorpweg B 9130 Kallo  
Numéro de port 1313  
Belgique

Planification camions :  
T : +32 3 730 11 59  
E : vtl.truckplanning@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
T : +32 3 730 11 54/55/56/67/84  
E : vtl.custserv@vopak.com

**VOPAK TERMINAL EUROTANK**  
Industrieweg 16  
B 2030 Anvers  
Numéro de port 399  
Belgique

Planification camions :  
T : +32 3 545 73 70  
E : vte.truckplanning@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
T : +32 3 545 73 15/38/39/40  
E : vte.custserv@vopak.com

Vue d'ensemble  
des terminaux



Jan Bert Schutrops  
*Président Vopak Europe & Afrique*

## Établir un lien avec les transporteurs

Vopak est le premier opérateur mondial indépendant de stockage de produits pétroliers et chimiques. Notre ambition est d'exceller dans une culture fortement ancrée de la sécurité, de l'exécution sans faille et de la perfection opérationnelle. Nous visons à offrir à nos clients un excellent service et ce, de manière durable.

Nous ne pouvons cependant agir seuls. C'est pourquoi nous aimerions collaborer avec vous, afin de pouvoir offrir le meilleur service à nos clients communs.

Une manière de procéder est d'assurer la transparence de nos méthodes de travail et de maintenir le contact avec vous ainsi que vos chauffeurs. Cette brochure vous fournira des informations aisément accessibles et claires au sujet de nos normes opérationnelles et de sécurité.

J'espère qu'elle vous aidera et que le traitement des camions dans nos terminaux de Rotterdam, de Vlaardingen et d'Anvers se déroulera ainsi de manière efficace et en toute sécurité. Veuillez nous contacter si vous désirez obtenir plus d'informations ou discuter de tout sujet susceptible d'améliorer la qualité de notre service.

Bonne chance !



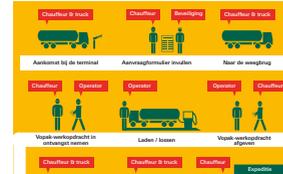
# Sommaire



**08**  
Sécurité



**14**  
Planification



**16**  
De l'arrivée au  
départ



**18**  
Formulaire de  
(dé)chargement



**22**  
Équipement



**26**  
Législation



**27**  
Tiers



**28**  
Comportement



**30**  
Informations sur les  
terminaux Vopak



# Sécurité

## Règles de sécurité élémentaires

Il existe quelques règles de sécurité élémentaires qu'il est important de respecter. Tout d'abord, il n'est possible de conduire un véhicule motorisé sur le terrain (chariot élévateur compris) que si :

- le véhicule est approprié pour le besoin, qu'il a été inspecté et que son bon état de fonctionnement a été confirmé.
- des ceintures de sécurité sont présentes et utilisées par tous les occupants et que tout autre dispositif de sécurité approprié est utilisé comme prévu.
- le chargement est sécurisé et ne dépasse pas les spécifications de conception.
- les règles de la sécurité routière locale sont pleinement respectées.

De plus, les chauffeurs doivent être dûment formés, qualifiés et médicalement aptes à conduire leur véhicule. Les chauffeurs sont autorisés à entrer dans les terminaux Vopak, à condition :

- de comprendre et de parler une des trois langues officielles de l'ADR (anglais, français et allemand) ou la langue locale (néerlandais) ;
- d'avoir réussi le test d'introduction sur les consignes de sécurité de Vopak (test Poort Instructie, PIT Light) voir page suivante ;
- de porter l'équipement de protection individuelle, voir page 12, Équipement de protection individuelle.

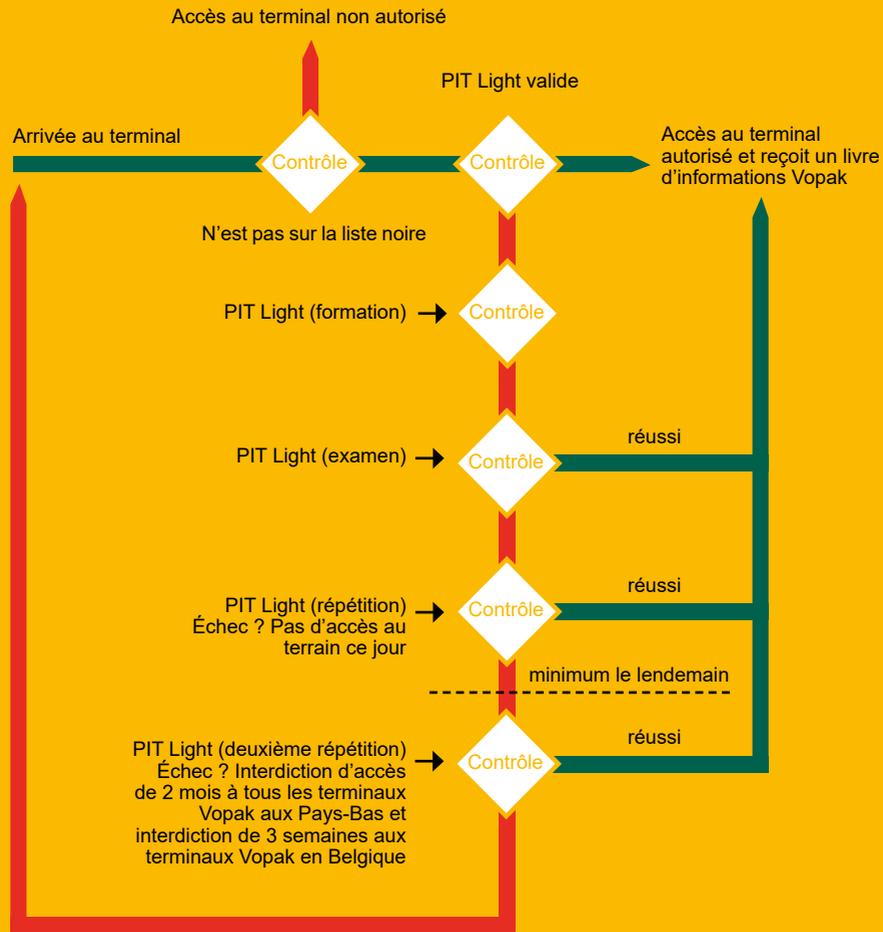
Il est important que les chauffeurs respectent en permanence les consignes de sécurité des employés Vopak.

Il est interdit de fumer dans les terminaux de Vopak, sauf dans les zones clairement indiquées à cet effet.

## Test sur les consignes de sécurité

Les chauffeurs qui réussissent le test d'introduction sur les consignes de sécurité auront accès aux terminaux pendant une période de deux ans (terminaux néerlandais) ou d'un an (terminaux belges). Ce test sur les consignes de sécurité est disponible en néerlandais ainsi que dans les trois langues officielles de l'ADR (anglais, français et allemand). Ce test attire l'attention des chauffeurs sur les questions relatives à la sécurité. Il permet également d'évaluer objectivement les compétences linguistiques requises par le chauffeur pour pouvoir communiquer de façon élémentaire avec notre personnel en cas d'urgence.

Le schéma ci-après explique le processus d'initiation et de contrôle des consignes de sécurité.



Exemple sécurité Processus d'initiation

Firma Company	Contactpersoon Contact	Kenteken Car registration	Datum Date	Aankomst Time in



RESPECTEER ONZE VEILIGHEIDSVOORSCHRIFTEN:  
THANK YOU FOR FOLLOWING OUR SAFETY REGULATIONS:



Handtekening contactpersoon: ..... Einde onderhoud: .....

Wear the badge visibly & please hand your pass in to reception on leaving



VTE ALARMSIRENES	
BEGIN ALARM	EVACUATIE
INVACUATIE	EINDE ALARM

VOLG INSTRUCTIES TERMINALPERSONEEL  
FOLLOW INSTRUCTIONS TERMINALPERSONNEL

Exemple badge de sécurité

## Carte des consignes de sécurité du terminal

Une fois enregistré dans le système, le chauffeur recevra une copie des consignes de sécurité du terminal.

Ces consignes comportent des instructions relatives :

- au code de conduite général en vigueur à l'intérieur du terminal (ce qui est permis, ce qui ne l'est pas),
- aux règles de circulation (concernant le trafic routier),
- à l'utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI),
- à ce qu'il faut faire en cas d'alarme,
- à la façon de signaler les incidents et quasi-accidents.

La figure sur la page précédente montre un exemple d'une carte des consignes de sécurité.

## Équipement de protection personnelle

Dans les terminaux, l'équipement de protection individuelle (EPI) minimal requis se compose d'un casque de sécurité, de lunettes de sécurité, de chaussures de sécurité. Les bras et les jambes doivent également être couverts ou protégés. Le chauffeur est chargé de fournir les EPI requis.

Une zone de tolérance (où aucun EPI n'est requis) est présente dans chaque terminal, à côté du service expédition, pour permettre aux chauffeurs de monter dans et de descendre de leur camion confortablement lorsqu'ils récupèrent les documents

nécessaires après le chargement/déchargement. Des panneaux sur lesquels figurent les pictogrammes (voir la page suivante) indiquent la zone opérationnelle qui est aussi clairement marquée au sol.

Pour certaines substances dangereuses, la protection intégrale moyennant des vêtements de sécurité chimique est exigée en plus des EPI normaux. L'EPI requis peut inclure une protection respiratoire, avec l'utilisation inclusive du filtre correct. Cette protection n'autorise pas de barbe. Lorsqu'un chauffeur reçoit les documents de chargement, une fiche d'information produit est jointe indiquant les EPI requis lors du chargement/déchargement de ce produit particulier. Il est possible que les mesures de sécurité en vigueur dans nos terminaux soient plus strictes que celles prescrites dans la réglementation de l'ADR. Si nécessaire, une carte d'information produit peut être fournie par les terminaux à tout moment.

Des vêtements de sécurité conformes aux spécifications suivantes sont recommandés :

- EN 14605 « des vêtements de protection contre des produits chimiques liquides », type 4 « joints étanches à la pulvérisation » (en remplacement des instructions d'EN 465 et EN 1511).
- EN 1149 « vêtements de protection contre les charges électrostatiques ».
- EN 531 « vêtements de protection contre la chaleur ». ■

## Aperçu des panneaux de sécurité



Le port d'un casque de sécurité est obligatoire sur le site, les appontements, les chantiers et les quais de chargement.



Le port de lunettes de sécurité est obligatoire sur le site, les appontements, les chantiers et les quais de chargement.



Le port d'un vêtement/gilet protecteur est obligatoire sur le site, les appontements, les chantiers et les quais de chargement.



Le port de chaussures de sécurité est obligatoire sur le site, les appontements, les chantiers et les quais de chargement.



Le port de gants de sécurité est obligatoire sur le site, les appontements, les chantiers et les quais de chargement.



Vitesse maximale autorisée sur le site.



Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur le site.



Un garde-corps doit être en place sur le dessus du véhicule. Lors d'interventions sur le haut d'un camion-citerne/conteneur, le garde-corps doit être déployé. Sur les sites ACS, Botlek, TTR et Chemiehaven, la protection anti-chute sur le véhicule est obligatoire.



Le port d'un vêtement haute visibilité est obligatoire sur le site, les appontements, les chantiers et les quais de chargement.



Les téléphones portables sont interdits.



L'accès est interdit sans permission.



Indique un point de rassemblement. Lorsque le signal d'alarme retentit, se rendre au point de rassemblement.



# Planification

Terminal	Planning	Comment ?
ACS	Réservation préalable via Internet	Transporeon
Eurotank	Réservation préalable via Internet	Transporeon
Linkeroever	Réservation préalable via Internet	Transporeon
Botlek (Zuid)	Réservation préalable via Internet	<a href="https://sbs.vopak.com">https://sbs.vopak.com</a>
Chemiehaven	Réservation préalable via Internet	<a href="https://sbs.vopak.com">https://sbs.vopak.com</a>
TTR	Réservation préalable via Internet	<a href="https://sbs.vopak.com">https://sbs.vopak.com</a>
Vlaardingen	Réservation d'un créneau horaire par téléphone	+31 10 4608 800

En règle générale, la réservation par créneau horaire est appliquée aussi bien aux terminaux belges qu'aux terminaux néerlandais.

Le système de réservation de créneau horaire est un service où les transporteurs sont tenus de réserver à l'avance un créneau horaire prédéterminé pour le chargement ou le déchargement. Les transporteurs sont libres de choisir n'importe quel créneau disponible.

Explication du « système de réservation par créneau horaire » Vopak Belgique :

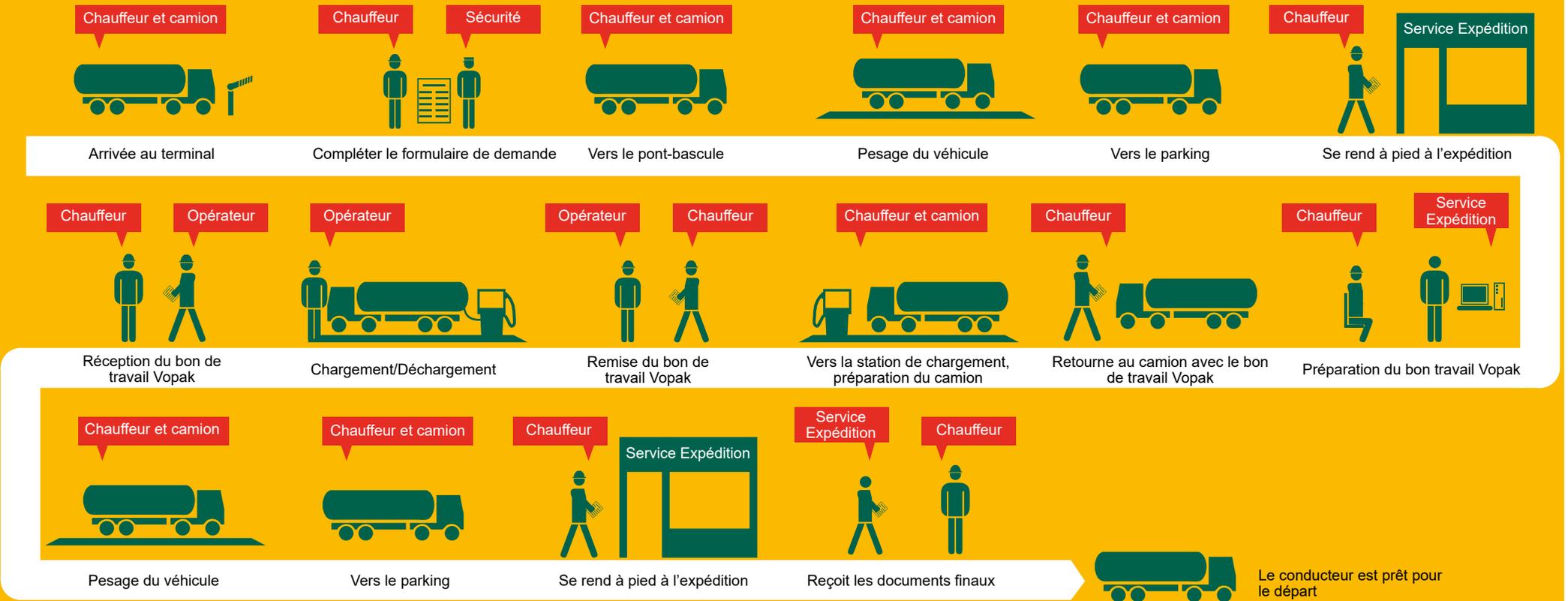
il existe trois méthodes de réserver un créneau sur les terminaux belges de Vopak.

Aussi bien les « transporteurs indépendants » que les transporteurs connus par Vopak peuvent réserver un créneau par le biais d'une réservation standard ou faire usage d'un « portail de transporteur indépendant ». Si le transporteur n'a pas réservé de créneau, il peut le faire sur le terminal au moyen d'un « portail de réservation autonome » (self-booking portal).

Pour utiliser Transporeon, les transporteurs doivent s'enregistrer et signer l'accord des utilisateurs de Vopak. L'utilisation du système est GRATUIT pour tous les transporteurs.

Les nouveaux utilisateurs peuvent s'enregistrer en ligne (<https://login.transporeon.com>). Les transporteurs reçoivent après leur enregistrement un manuel de l'utilisateur détaillé pour la réservation de créneaux dans Transporeon. ■

# De l'arrivée au départ



Exemple du processus de traitement d'un camion

# Formulaire de (dé)chargement

**Vopak** **Chargement / Déchargement** **Application de traitement**

---

**Informations opérationnelles**

(Code du) produit : \_\_\_\_\_ Destination : \_\_\_\_\_

N° de référence : \_\_\_\_\_ Passage en douane : \_\_\_\_\_

Quantité : \_\_\_\_\_ kg Bureau de douane de destination : \_\_\_\_\_

Heure de chargement convenue : \_\_\_\_\_ Nationalité du véhicule : \_\_\_\_\_

Nom du chauffeur : \_\_\_\_\_ Par chemin de fer: OUI / NON 

Transporteur : \_\_\_\_\_ Par mer : OUI / NON 

Marchandises ADR? : OUI / NON Date d'expiration du certificat ADR du chauffeur : \_\_\_\_\_

**Informations du véhicule**

Poids brut max : \_\_\_\_\_ kg Poids à vide véhicule : \_\_\_\_\_ kg

Plaque du tracteur : \_\_\_\_\_ FL  AT  Prochaine épreuve : \_\_\_\_\_

Plaque du remorque / de la citerne : \_\_\_\_\_ Code-citerne ADR : \_\_\_\_\_ Prochaine épreuve : \_\_\_\_\_

Numéro du châssis : \_\_\_\_\_ FL  AT  Prochaine épreuve : \_\_\_\_\_

Numéro du conteneur : \_\_\_\_\_ Code-citerne ADR : \_\_\_\_\_ Prochaine épreuve : \_\_\_\_\_

Poids à vide de conteneur : \_\_\_\_\_ UN T-code: \_\_\_\_\_

**Information relatives au (dé-) chargement**

Compartment	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
Capacité en litres (100%)						
Brise-lames	OUI / NON					
Chargement précédent						

Déjà d'autres produits à bord? : OUI / NON Classe ADR / N° UN : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Rincé à l'azote? : OUI / NON

Compartment(s) nettoyés et secs? : OUI / NON

Valves de déchargement de dessous fermées avant chargement? : OUI / NON

Certificat de vide? : JA / NEE

Température actuelle de la citerne : \_\_\_\_\_ °C

**Déclaration** en cas de **produits classés ADR**: Le chauffeur confirme être en possession d'un certificat d'aptitude professionnelle tel que visé par l'article 8.2.2.6 et que le camion est conforme et équipé en accord avec les réglementations ADR. En outre, le chauffeur confirme que les consignes de sécurité du terminal ont été reçues, lues et comprises.

Date \_\_\_\_\_ Signature du chauffeur \_\_\_\_\_

---

**Explication**

- Pour chargements partiels, merci de remplir un formulaire par chaque chargement.
- OUI  NON  – Entourer la mention utile
- Cocher la mention utile

## Haut du formulaire

Demande de traitement Indiquer le type d'opération : chargement/déchargement

## Données de l'ordre

Produit (code) Dénomination du produit ou code produit donné par le donneur d'ordre et connu du terminal

No. de référence Référence de (dé)chargement, donnée par le donneur d'ordre et connue du terminal

Quantité Quantité donnée par le donneur d'ordre avec l'unité de mesure correspondante

Heure du créneau planifié Créneau horaire réservé (le cas échéant)

Nom du chauffeur Le nom du chauffeur

Compagnie de transport Nom de l'entreprise de transport

Marchandises ADR Veuillez indiquer si le produit fait partie d'une classification ADR

Date d'expiration du certificat ADR du chauffeur

## Douane

Destination La destination indiquée par le client ou l'origine spécifiée dans les documents accompagnant la livraison

Frontière Ne s'applique qu'aux destinations en dehors de l'Union Européenne

Bureau de douane de destination Ne s'applique qu'aux destinations hors de l'Union Européenne ou aux matières en transit

Nationalité du véhicule

Par chemin de fer Indiquer si le transport (ou une portion d'itinéraire) est effectué par rail (vérifier le poids maximum autorisé)

Transport maritime Indiquer si le transport (ou une portion d'itinéraire) est effectué par mer (vérifier le poids maximum autorisé et la conformité avec l'IMDG)

## Données du véhicule

Poids brut max. Dépend des pays traversés par le véhicule

Poids à vide Poids à l'arrivée (avant le chargement)

Plaque du tracteur

Code citerne ADR Un code T doit être complété pour les conteneurs expédiés outre-mer

Type de tracteur Ne s'applique qu'à l'ADR

Plaque de la remorque

No. de châssis :

Type de réservoir Ne s'applique qu'à l'ADR

No. de citerne Ne s'applique qu'aux conteneurs

Type de conteneur Ne s'applique qu'à l'ADR/IMDG

Compartment	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
Capacité en litres (100%)						
Brise-lames	OUI / NON					
Chargement précédent						

Déjà d'autres produits à bord? : OUI / NON Classe ADR / N° UN : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Rincé à l'azote? : OUI / NON  
Compartment(s) nettoyés et secs? : OUI / NON  
Valves de déchargement de dessous fermées avant chargement? : OUI / NON  
Certificat de vide? : JA / NEE  
Température actuelle de la citerne : \_\_\_\_\_ °C

**Déclaration en cas de produits classés ADR:** Le chauffeur confirme être en possession d'un certificat d'aptitude professionnelle tel que visé par l'article 8.2.2.8 et que le camion est conforme et équipé en accord avec les réglementations ADR. En outre, le chauffeur confirme que les consignes de sécurité du terminal ont été reçues, lues et comprises.

Date \_\_\_\_\_ Signature du chauffeur \_\_\_\_\_

#### Explication

- Pour chargements partiels, merci de remplir un formulaire par chaque chargement.
- OUI  NON  – Entourer la mention utile
- – Cocher la mention utile

### Informations du chargement

**Compartment** Marquer les compartiments à charger/décharger d'un « X »  
**Capacité en litres 100%** Uniquement pour les chargements: indiquer la capacité totale par compartiment  
**Brise-lames** Ne concerne que les chargements ADR : indiquer si le compartiment est équipé de chicanes  
**Chargement précédent** Nom du chargement précédent du compartiment  
**Autre chargement à bord ?** Indiquer si un autre chargement est déjà à bord à l'arrivée  
**Rinçage à l'azote ?** Dans le cas d'un nettoyage à l'azote, remplir « oui »  
**Nettoyé et sec** Si les compartiments sont propres et secs, remplir « oui »  
**Vannes de fond et de bas fermées ?** Remplir « oui » si fermées  
**Certificat d'essai sous vide** Si le certificat est disponible, remplir « oui »  
**Température effective** La température dans les compartiments

### Déclaration de signature

**Date** Indiquer la date d'aujourd'hui  
**Signature** Signature du chauffeur confirmant qu'il ou elle est d'accord avec la déclaration

### Points importants

Les points suivants sont importants pour les chauffeurs se présentant sur les sites Vopak :

- Utiliser les noms chimiques au lieu des noms commerciaux sur les certificats de nettoyage. Les compartiments doivent avoir été nettoyés et clairement marqués.
- N'utiliser que des certificats de nettoyage rédigés en anglais, allemand, français ou néerlandais.
- Tous les camions-citernes et les conteneurs-citernes doivent être propres, secs et inodores, à moins que le client n'ait donné une autorisation

écrite pour le chargement précédent.

- L'accès au terminal est interdit aux personnes de moins de dix-huit ans, aux membres de famille accompagnants et aux animaux.

Le chauffeur indique la capacité des compartiments du camion à utiliser sur le formulaire de (dé)chargement. Les capacités déclarées seront utilisées pour calculer les quantités maximales pouvant être chargées dans chaque compartiment. Sur le quai de chargement, l'opérateur compare les instructions de travail avec les capacités indiquées sur le camion (plaquette d'identification ou plaque à

timbrer) et contrôle sa check-list. Si la capacité du compartiment ne correspond pas aux capacités indiquées sur les instructions de travail, le camion ne sera pas chargé et sera renvoyé au service expédition pour refaire les calculs, augmentant de ce fait le temps d'immobilisation du camion. Nous tenons à souligner qu'il est très important que les chauffeurs connaissent l'équipement qu'ils utilisent. La communication d'informations incorrectes peut entraîner l'application de la matrice des sanctions.

En ce qui concerne les produits (non) ADR (terminaux Vopak Botlek, TTR et Chemie-

haven), il est important de savoir si des brise-lames sont présentes dans le camion/conteneur car le poids minimum ou maximum à charger peut en dépendre. Les produits (non) ADR (terminaux Vopak Botlek, TTR et Chemiehaven) doivent être chargés à plus de 80 % ou moins de 20 % de la capacité brute du compartiment (si le volume du compartiment est supérieur à 7 500 litres), sauf en présence de brise-lames qui ne nécessitent pas un pourcentage de remplissage spécifique. Si ces informations essentielles ne sont pas connues, le temps d'immobilisation du camion augmentera. ■



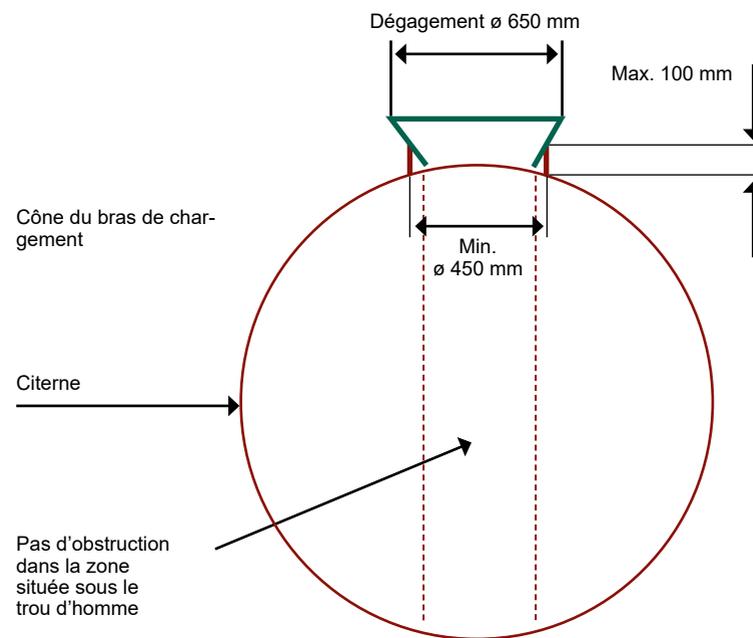
# Équipement

## Exigences d'un trou d'homme pour le chargement par le haut (par le dôme)

Pour des raisons de sécurité, un diamètre minimum de trou d'homme est requis pour les camions dont le chargement s'effectue par le haut. Tous les bras de chargement sont pourvus d'une protection anti-débordement pour veiller à ce que le chargement cesse immédiatement lorsque le pourcentage de remplissage maximum du compartiment a été atteint. S'il n'est pas possible de faire descendre suffisamment le bras de chargement dans le trou d'homme, la protection anti-débordement ne se trouvera peut-être pas complètement à l'intérieur du camion et perdra ainsi sa raison d'être utilisée. Bien que

l'opérateur contrôle si la capacité du compartiment correspond à la capacité indiquée par le chauffeur sur son formulaire d'entrée, la sonde de détection de niveau anti-débordement est considérée comme étant un équipement pertinent pour la sécurité du chargement de camion. Ceci explique les exigences quant à la grandeur des trous d'homme :

- Le diamètre du trou d'homme doit faire au moins 450 mm.
- À l'intérieur de la citerne, il ne doit pas y avoir d'obstacles, tels que des Brise-lames, situés sous le trou d'homme.
- La hauteur du bord relevé du trou d'homme doit toujours faire moins de 100 mm.
- Autour du trou d'homme, il doit y avoir un espace libre d'au moins 650 mm.



### Les camions à un seul compartiment sont plus sûrs et plus efficaces

Lorsque cela est possible, il faut utiliser des camions à un seul compartiment. Le temps d'immobilisation de ceux-ci est plus court pour les raisons suivantes.

- Le traitement de la commande : le calcul des quantités de remplissage maximales dure moins longtemps pour les camions à un seul compartiment.
- Le processus de chargement : un seul trou d'homme doit être ouvert par le chauffeur et le bras de chargement ne doit pas être repositionné après le remplissage séparé de chaque compartiment.
- Le risque de déviation entre les quantités nominales et chargées est plus faible pour les camions à un seul compartiment.
- La répartition régulière d'un produit : dans les camions à compartiments multiples, l'ordre de chargement doit être contrôlé afin d'équilibrer le camion.
- Le fait de devoir effectuer moins de manipulations réduit le risque potentiel d'accidents/incidents.

### Nombre maximum de compartiments

Par camion, quatre compartiments différents au maximum seront acceptés. Les camions avec plus de quatre compartiments sont refoulés (s'applique à Botlek, TTR, Chemiehaven et aux terminaux belges).

### Température du compartiment avant le chargement

La température maximale d'un compartiment avant le chargement dépend du produit qui doit être chargé. Les chauffeurs seront informés sur le site de la température maximale.

### Protection anti-chute

L'accès aux conteneurs et camions est autorisé uniquement si une protection contre les chutes agréée par Vopak est utilisée. Consultez les consignes locales du terminal.

### Châssis

Un châssis avec de l'espace derrière le conteneur n'est pas accepté en raison du risque de trébuchement et les difficultés lorsque les tuyaux sont manipulés. Le chargement/déchargement d'un conteneur 20' sur un châssis 40' est possible pour autant que le conteneur soit placé sur l'extrémité du châssis. Si le conteneur est placé au centre, il ne sera chargé que si le châssis est équipé d'une plateforme entière couverte.



### Traitement des flexibags

Le chargement de flexibags doit être prévu suffisamment à l'avance avec le terminal.

Afin que le chargement des flexibags se déroule en toute sécurité, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Le châssis à l'arrière du conteneur doit être suffisamment long et couvert, afin de pouvoir être utilisé pour effectuer les connexions/manipulations requises en toute sécurité.
- Il doit être possible de connecter le tuyau au flexibag sans entrer dans le conteneur.
- Le chauffeur (+ aide supplémentaire) doit contrôler cette opération.

### Mise à la terre

La mise à la terre assure que toutes les surfaces conductrices exposées possèdent le même potentiel électrique que la surface de la terre. La connexion du câble de mise à la terre est obligatoire. Le câble de mise à la terre est connecté au point de connexion métallique sur le camion, et l'opérateur contrôle si la connexion a été effectuée correctement (« feu vert »). Pour les conteneurs, un point de mise à terre doit être présent sur le conteneur même. Le point de mise à terre sur le camion est un point de mise à terre officiel indiqué moyennant un autocollant (comme précisé plus haut). ■



# Législation

## Degré de remplissage ADR maximum

La quantité maximale du produit à charger est calculée par compartiment en fonction des lois ADR ; cette quantité peut différer de la quantité demandée. Il est de la responsabilité du transporteur de présenter un équipement approprié satisfaisant la commande du client et les exigences de l'ADR. Si l'équipement ne répond pas à ces exigences, l'accès au terminal peut être refusé au véhicule. ■

## Poids maximum

Le poids maximum autorisé peut varier selon les pays qui seront traversés. Nos terminaux appliquent la règle du poids maximum autorisé le plus bas. Durant la préparation des instructions pour le chargement de la commande, le service expédition contrôlera le poids total calculé et le poids total autorisé. Si ce poids total autorisé risque d'être dépassé lors du chargement de la quantité demandée, la quantité à charger sera ajustée. ■

# Tiers

## Inspecteurs

Selon les instructions du client, il est possible que le processus de (dé)chargement doive être contrôlé par un inspecteur. L'inspecteur peut intervenir avant et/ou après le (dé)chargement (p.ex. en effectuant un contrôle, un échantillonnage, une analyse, etc.). Le cas échéant, le service expédition en informera le chauffeur à la réception des instructions pour le (dé)chargement. ■

## Douane

Selon le statut douanier du ou des produits livrés ou à expédier, il est possible que la douane ou les autorités fiscales doivent être informées de l'arrivée ou du départ du véhicule, avant que le (dé)chargement à proprement parler ait lieu. Il se peut que les autorités doivent assister au et approuver le (dé)chargement, probablement après un contrôle physique des documents et/ou du produit même. Cette procédure douanière peut sensiblement augmenter le temps d'immobilisation. ■



# Comportement

Nous attendons de l'ensemble des tiers (chauffeurs, sous-traitants et inspecteurs) qu'ils respectent le règlement du terminal durant leur séjour sur le site, ce qui inclut le respect des lieux et l'utilisation appropriée des installations sanitaires à usage public. Nous aimerions demander à tous les transporteurs de respecter les règles suivantes lorsqu'ils pénètrent dans nos terminaux :

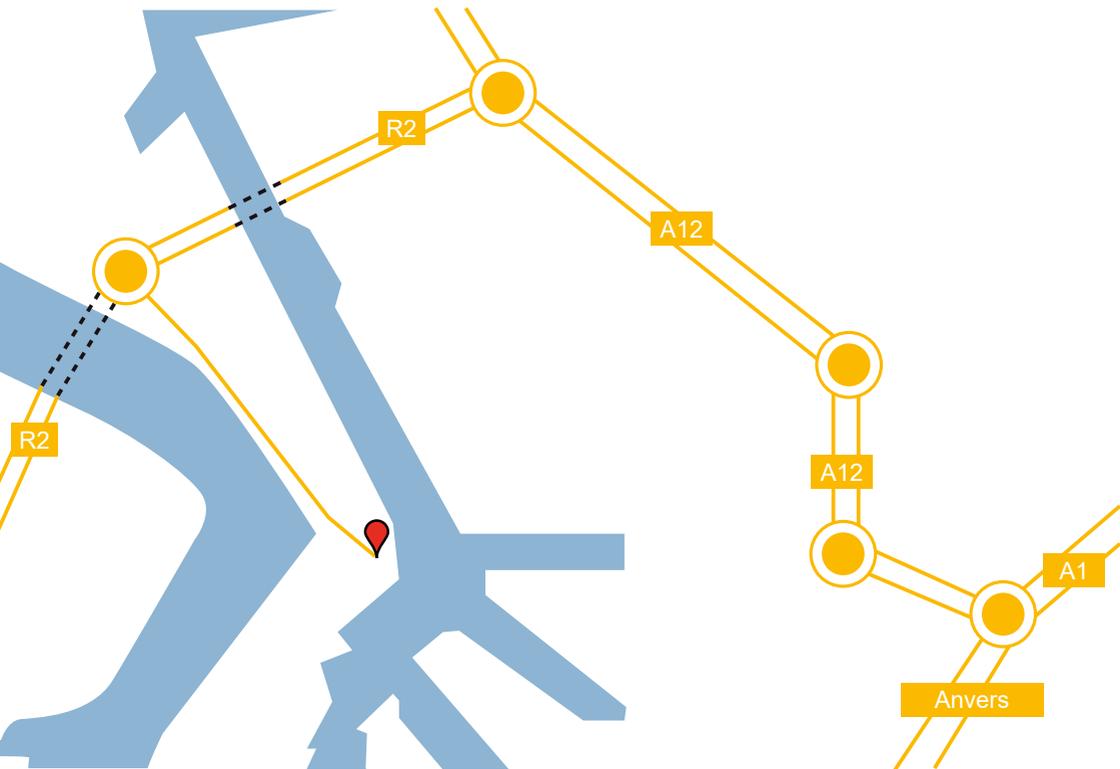
- Porter un EPI approprié comme prescrit.
- N'utiliser l'équipement du terminal que sur autorisation.
- Ne pas utiliser de matériel électrique dans la zone opérationnelle sans autorisation appropriée (p.ex. un téléphone portable, un appareil photo, etc.).
- Ne pas utiliser de matériel électrique en dehors de la zone opérationnelle sans autorisation appropriée.
- Ne pas fumer ou produire de flamme.
- Toujours respecter les instructions données par le personnel Vopak.
- Laisser la clé sur le contact durant le (dé)chargement du véhicule.
- Toujours utiliser une protection antichute appropriée lors d'interventions en hauteur.

- Ne pas entrer dans le terminal sous l'influence de substances (drogue ou alcool).
- Respecter les règles de circulation du terminal (p.ex. limite de vitesse).
- Ne pas effectuer de travail à froid ou de travail à chaud sans permis.
- Ne pas entrer dans un espace confiné sans autorisation appropriée.

En cas de non respect des règles énumérées ci-dessus, Vopak appliquera une sanction en fonction de la nature de l'infraction et des antécédents de la personne. En cas d'infraction mineure, la première sanction prendra la forme d'un avertissement. Lors d'infractions sévères et/ou récurrentes, une mise sur la liste noire temporaire, d'une durée de trois semaines à permanente, sera considérée. ■

# Informations sur les terminaux Vopak





## Vopak Terminal ACS

Scheldelaan 410  
B 2040 Anvers  
Numéro de port 499-503  
Belgique

Planification camions :  
T : +32 3 546 03 18  
E : vta.traffic@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
T : +32 3 546 03 15/14/05  
E : vta.custserv@vopak.com



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
08h00 – 21:00

Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales. Toutes les opérations se déroulant en dehors de ces horaires sont soumises à des frais supplémentaires. Les jours fériés et leurs jours de compensation sont traités comme des dimanches.

Les demandes d'opération en heures supplémentaires doivent être soumises avant 15:00 par téléphone et confirmées par e-mail par l'entreprise qui paiera les heures supplémentaires. Cet e-mail doit contenir toutes les informations néces-

saires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

Dans certains cas, il ne nous sera pas possible d'effectuer un chargement en heures supplémentaires :

- Intervention d'un tiers (Inspecteur)
- Documents de douane
- Créneaux de (dé)chargement en heures supplémentaires déjà complet

Les heures supplémentaires seront facturées indépendamment de l'arrivée tardive ou de la non présentation du camion.

### Planification et gestion des camions

Le terminal fonctionne avec des accords de réservation de créneau. Les transporteurs veilleront à ce que tous les documents requis (p.ex. les licences, les certificats de nettoyage) soient disponibles à la présentation et que la température de la citerne ne soit pas supérieure à 40°C.



### Activités

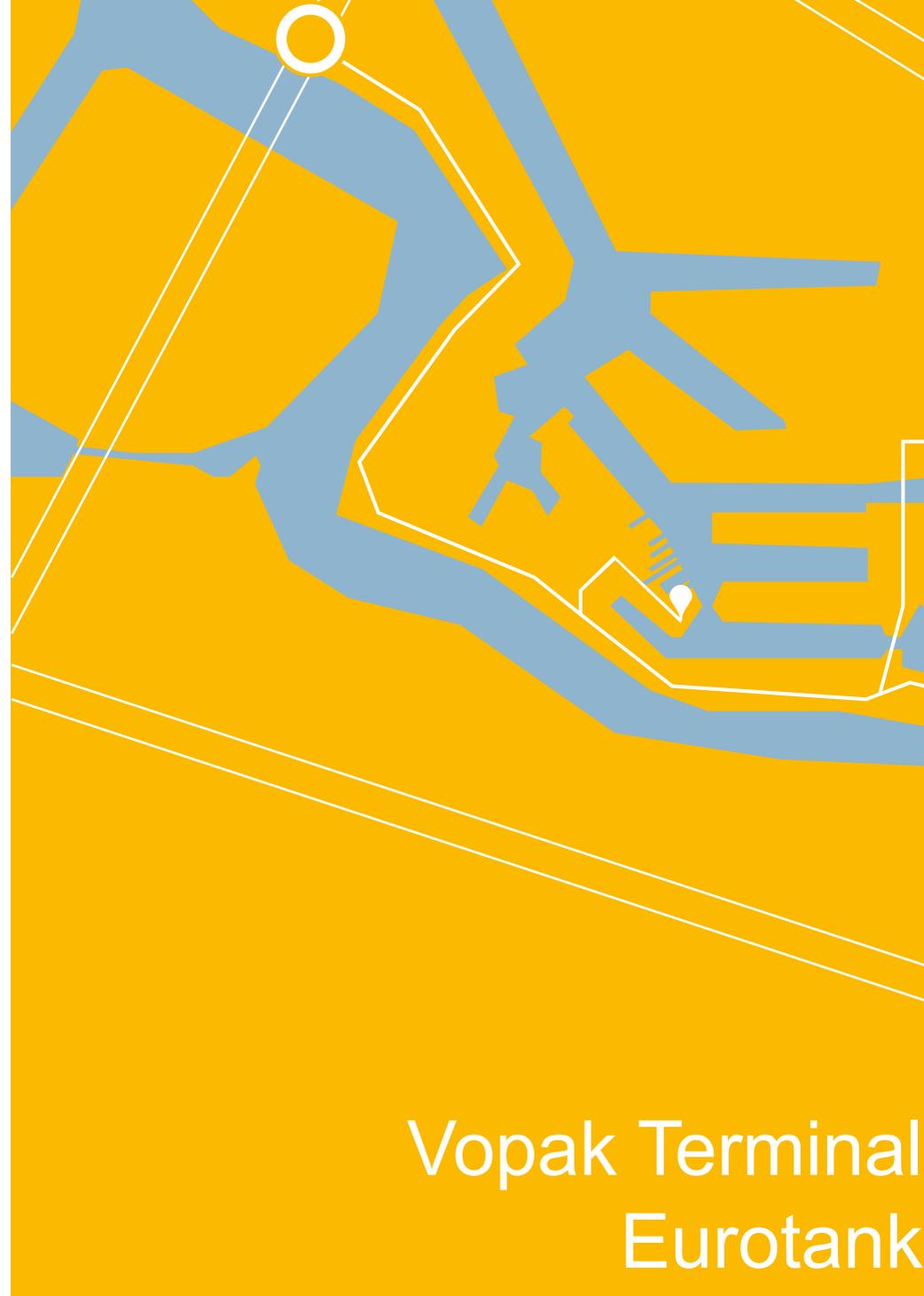
- La plupart des chargements s'effectuent par le dôme au moyen d'un bras de chargement automatique (Nord/Sud). Toutefois, il arrive aussi que le chargement s'effectue en source (par le bas), en fonction de la combinaison produit/citerne.
- Le déchargement s'effectue par le bas.
- Vopak Terminal ACS se divise en une zone Nord et une zone Sud ; les camions doivent parfois traverser la voie publique pour effectuer des opérations de chargement/déchargement.

### Pesage avant et après le chargement/déchargement

Pour les chargements qui ne s'effectuent pas sur un poste de chargement automatisé, le pesage et l'inspection ont lieu au poste de chargement qui se trouve du côté Nord du terminal. Pour le déchargement, le camion sera pesé sur le pont-bascule sans personnel. La procédure de pesage est présentée à l'aide des trois photos ci-contre.

La même procédure doit également être suivie après le chargement/déchargement.

Vopak Terminal ACS est équipé d'un système de contrôle d'accès au terminal. Lors de l'enregistrement, le chauffeur recevra un badge qui lui permettra d'ouvrir le portail à l'entrée. Des écrans de télévision ont été installés dans la loge et dans le service expédition pour permettre aux chauffeurs de contrôler le statut pour l'entrée sur le terminal. ■





## Vopak Terminal Eurotank

Industrieweg 16  
 B 2030 Anvers  
 Numéro de port 399  
 Belgique

Planification camions :  
 T : +32 3 545 73 70  
 E : [vte.truckplanning@vopak.com](mailto:vte.truckplanning@vopak.com)  
 Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
 T : +32 3 545 73 15/38/39/40  
 E : [vte.custserv@vopak.com](mailto:vte.custserv@vopak.com)



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
 07h00 – 19:00

Les heures de travail dépendant du produit et du lieu de chargement. Les créneaux horaires disponibles sont visibles dans le système de réservation de créneaux. Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales.

Les heures supplémentaires sont calculées à partir du moment où l'on souhaite

(dé)charger en dehors les créneaux horaires habituels. Les jours fériés et leurs jours de compensation sont traités comme des dimanches.

Une demande d'heures supplémentaires doit être présentée par le transporteur/client par e-mail et confirmée au plus tard à 15:00 heures le même jour. Cet e-mail doit contenir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

Dans certains cas, il ne nous sera pas possible d'effectuer un chargement en heures supplémentaires :

- Intervention d'un tiers (Inspecteur)
- Documents de douane
- Créneaux de (dé)chargement en heures supplémentaires déjà complet

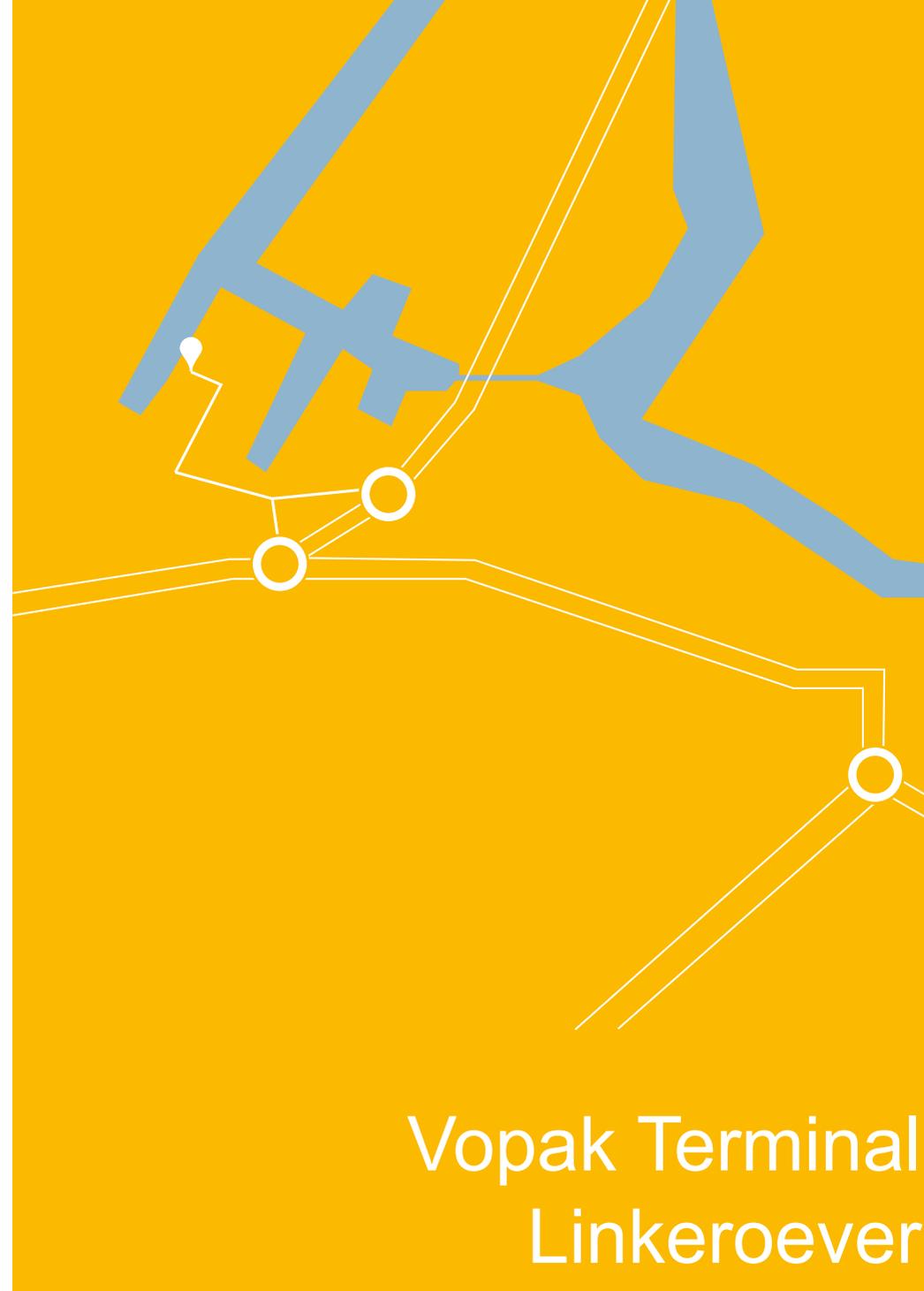
Deux heures supplémentaires au minimum seront facturées, indépendamment de l'arrivée tardive ou de la non présentation du camion.

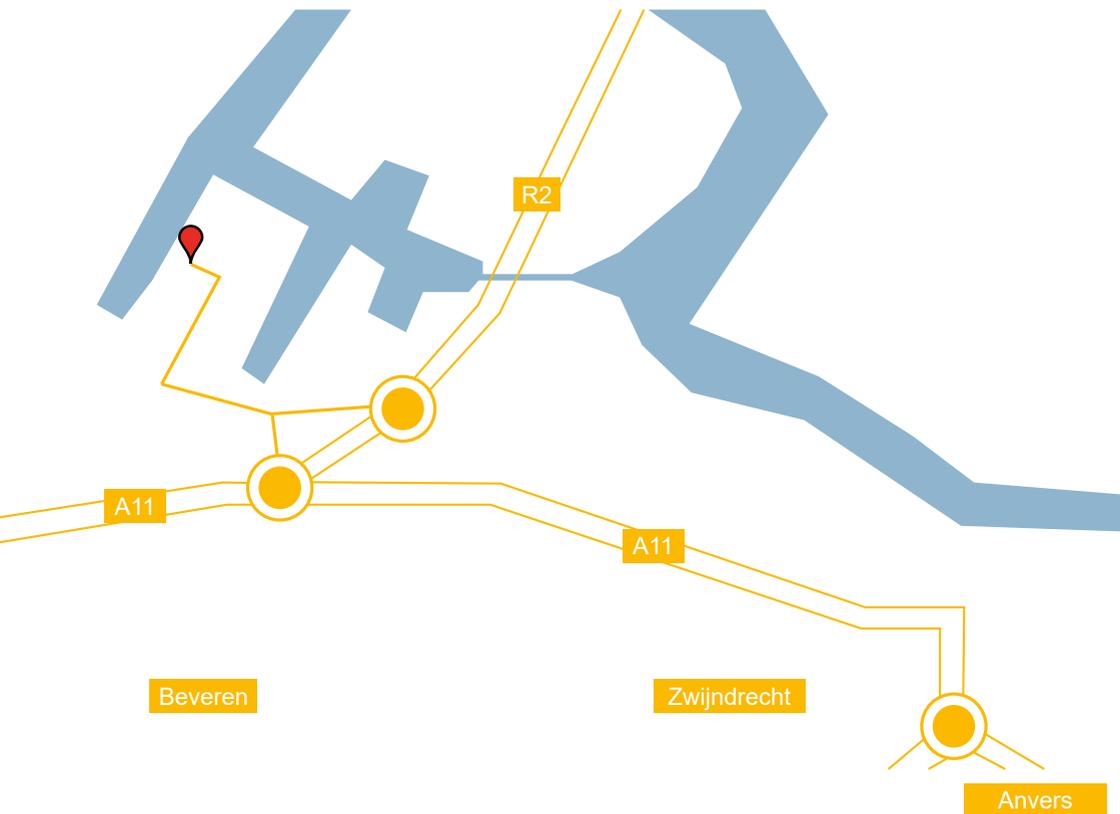
#### Planification et gestion des camions

Le terminal fonctionne selon un système de réservation de créneau horaires. Les transporteurs veilleront à ce que tous les documents requis (p.ex. les licences, les certificats de nettoyage) soient disponibles à l'arrivée, et que la température de la citerne ne soit pas supérieure à 40°C. Les camions doivent être pesés sur le pont-bascule extérieur où ils viennent s'annoncer.

#### Activités

- Les chargements peuvent s'effectuer par le dôme ou le bas, en fonction de la combinaison citerne/produit.
- Vopak Terminal Eurotank est équipé d'un système de contrôle d'accès au terminal. Lors de l'enregistrement, le chauffeur recevra un badge qui lui permettra d'ouvrir le portail à l'entrée. Des écrans de télévision ont été installés dans la loge et dans le service expédition pour permettre aux chauffeurs de contrôler le statut pour l'entrée sur le terminal. ■





## Vopak Terminal Linkeroever

Haandorpweg  
B 9130 Kallo  
Numéro de port 1313  
Belgique

Planification camions :  
T : +32 3 730 11 59  
E : [vtl.truckplanning@vopak.com](mailto:vtl.truckplanning@vopak.com)  
Réservation de créneau de (dé)chargement

Service clients  
T : +32 3 730 11 54/55/56/67/84  
E : [vtl.custserv@vopak.com](mailto:vtl.custserv@vopak.com)



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
08h00 – 20:00

Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales. Les heures supplémentaires sont calculées à partir du moment où l'on souhaite (dé)charger en dehors les créneaux horaires habituels. Les jours fériés et leurs jours de compensation sont traités comme des dimanches.

Les demandes d'opération en heures supplémentaires doivent être soumises avant 15:00 par téléphone et confirmées par e-mail par l'entreprise qui paiera les

heures supplémentaires.

Cet e-mail doit contenir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

Dans certains cas, il ne nous sera pas possible d'effectuer un chargement en heures supplémentaires :

- Intervention d'un tiers (Inspecteur)
- Documents de douane
- Créneaux de (dé)chargement en heures supplémentaires déjà complet

Transport No.	Customer reference No.	Carrier name
22754	20734761	LIFFHO B.V.OO
22756	113392	BRAGO

Truck	Transport No.	Customer reference No.	Carrier name	Arrival time
22754	22754	20734761	LIFFHO	2019-12-17 08:30

Les heures supplémentaires seront facturées indépendamment de l'arrivée tardive ou de la non présentation du camion.

#### Planification et procédure d'arrivée

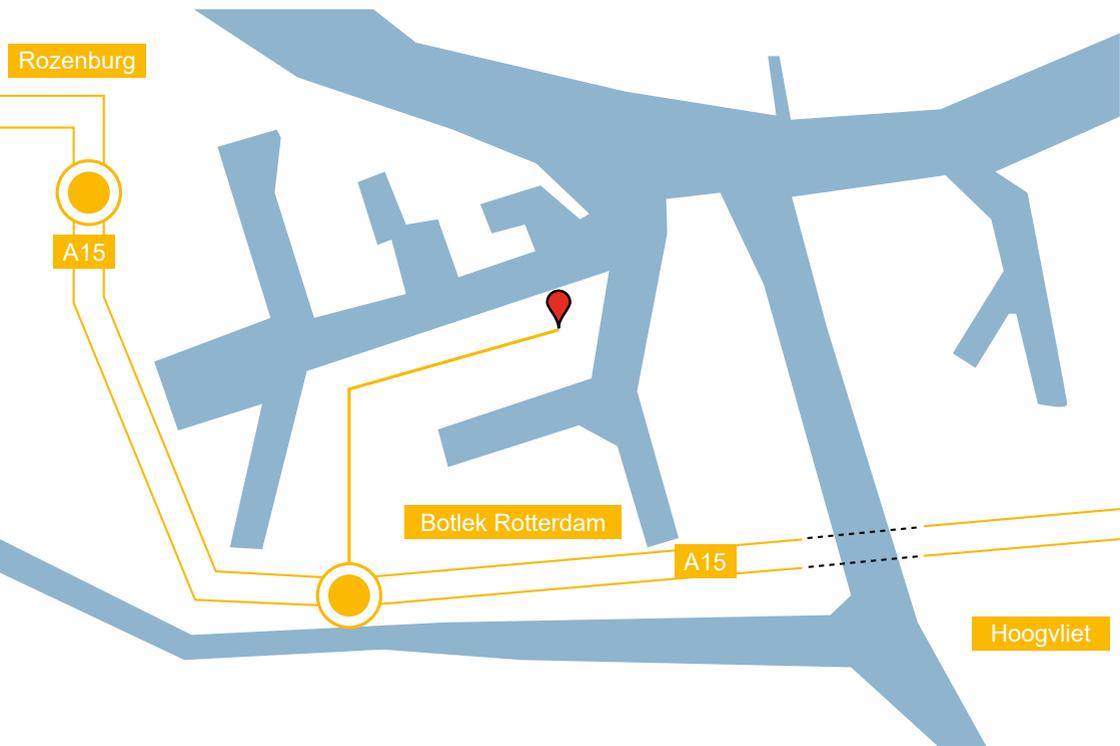
Le terminal fonctionne avec une réservation de créneau horaire. Les transporteurs veilleront à ce que tous les documents requis (p.ex. les licences, les certificats de nettoyage) soient disponibles à l'arrivée, et que la température de la citerne ne soit pas supérieure à 40°C. Les camions doivent être pesés sur le pont-basculé extérieur où ils viennent s'annoncer.

#### Activités

- Tous les chargements s'effectuent par le dôme au moyen d'un bras de chargement automatique.
- Le déchargement s'effectue par le bas.
- Les produits traités dans un système fermé sont chargés par le bas.

Vopak Terminal Linkeroever est équipé d'un système de contrôle d'accès au terminal. Lors de l'enregistrement, le chauffeur recevra un badge qui lui permettra d'ouvrir le portail à l'entrée. Des écrans de télévision ont été installés dans la loge et dans le service expédition pour permettre aux chauffeurs de contrôler le statut pour l'entrée sur le terminal. ■





## Vopak Terminal Botlek

Welplaatweg 115  
3197 KS Botlek Rotterdam  
Numéro de port 4110  
Pays-Bas

Planification camions :  
T : +31 181 270 831  
E : distributie.vrb.nl@vopak.com

Service clients  
E : service.nl@vopak.com  
W : www.vopak.nl  
Réservation de créneau de (dé)chargement



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :

07h00 – 23:00.

Dernière présentation au moins 22:00.

Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales, à savoir de 07:00 à 23:00. Toutes les opérations se déroulant en dehors de ces horaires sont soumises à des frais supplémentaires. Les jours fériés et leurs jours de compensation sont traités comme des dimanches.

Les demandes d'opération en heures supplémentaires doivent être soumises

avant 16:00 par téléphone et confirmées par e-mail par l'entreprise qui paiera les heures supplémentaires. Cet e-mail doit contenir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

Dans certains cas, il ne nous sera pas possible d'effectuer un chargement en heures supplémentaires :

- Intervention d'un tiers (Inspecteur)
- Documents de douane
- Créneaux de (dé)chargement en heures supplémentaires déjà complet

### Planification et gestion des camions

Vopak Terminal Botlek utilise un système de réservation de créneaux horaires pour réduire les délais d'attente et permettre une gestion rapide et organisée du flux de camions. Une fois que le transporteur aura reçu le numéro de référence et le nom du produit du client, il sera possible de réserver un créneau horaire par le biais de notre système de réservation. La réservation de créneau pour le jour suivant peut être effectuée jusqu'à 15:00. Vopak garantit un maximum de deux heures de chargement pour les créneaux horaires réservés correctement. De plus, les chauffeurs doivent se présenter au moins trente minutes avant le début du créneau réservé\*. Dans le cas de commandes multiples pour un véhicule ou d'une combinaison de produits, la durée garantie du créneau horaire augmentera proportionnellement. Si un chauffeur se présente sans réservation de créneau de (dé)chargement, le temps de (dé)chargement dépendra de la disponibilité de créneaux ouverts. Si aucun créneau n'est disponible, le chauffeur sera prié de quitter les lieux. Un chauffeur qui se présente en retard pour son créneau (à savoir moins de trente minutes avant le début du créneau) ne sera admis que si un nouveau créneau de (dé)chargement est disponible.

Si aucun créneau n'est disponible, le chauffeur sera prié de quitter les lieux. Vopak ne garantit pas de temps de chargement pour un chauffeur qui se

présente moins de trente minutes avant le début du créneau réservé.

À leur arrivée, tous les chauffeurs sont tenus de se présenter à la loge et de remplir le formulaire de (dé)chargement. Ils doivent s'assurer que tous les documents requis (p.ex. les documents d'identification, les licences, les certificats de nettoyage) sont disponibles à la présentation. Les marchandises commandées par le client ne seront débloquées que si le nom de produit et le numéro de référence du client sont corrects.

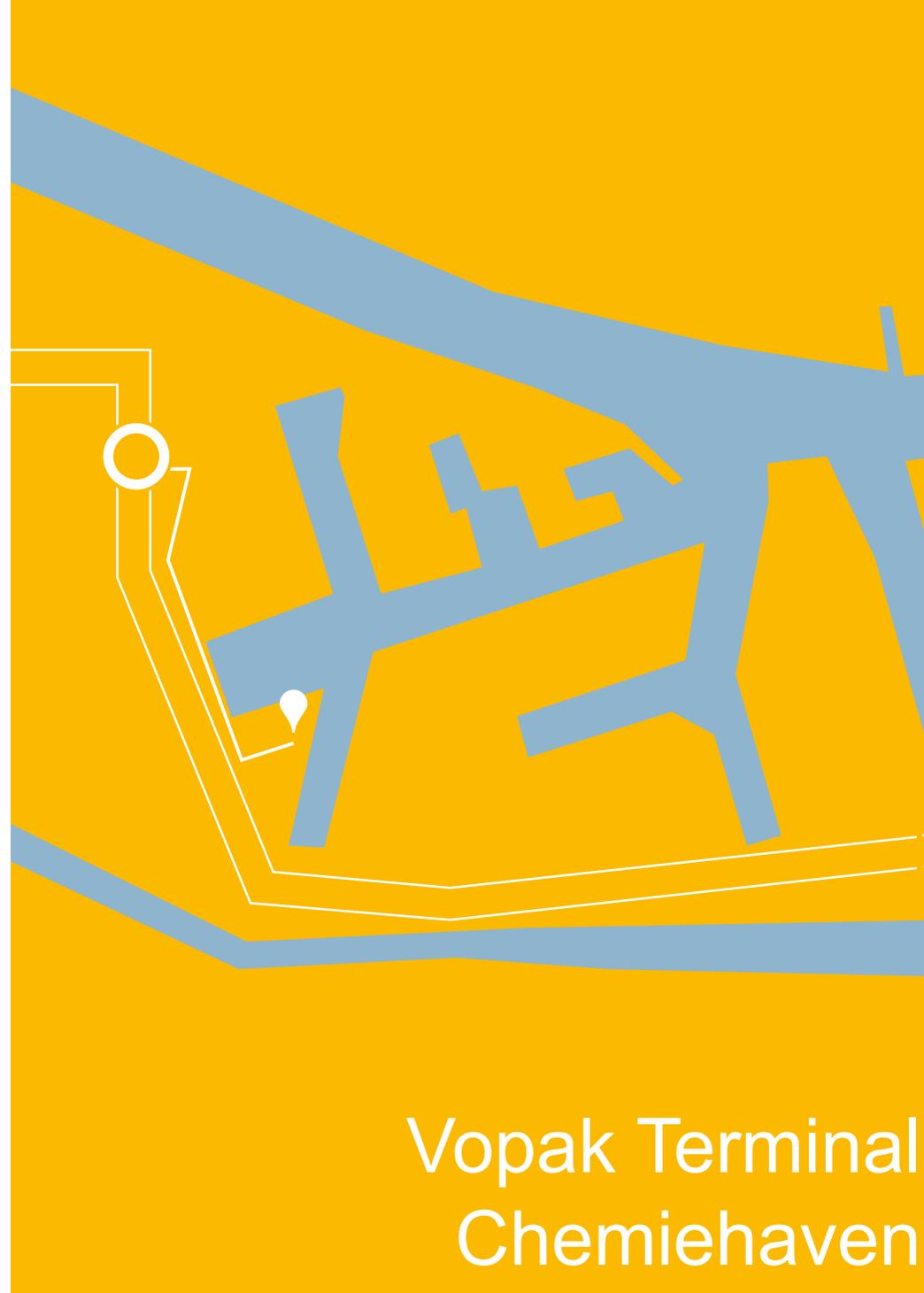
Tous les camions-citernes et les conteneurs-citernes doivent être propres, secs et inodores, à moins que le client n'ait donné une autorisation écrite pour le chargement précédent.

Un certificat d'essai sous vide est obligatoire pour les conteneurs propres.

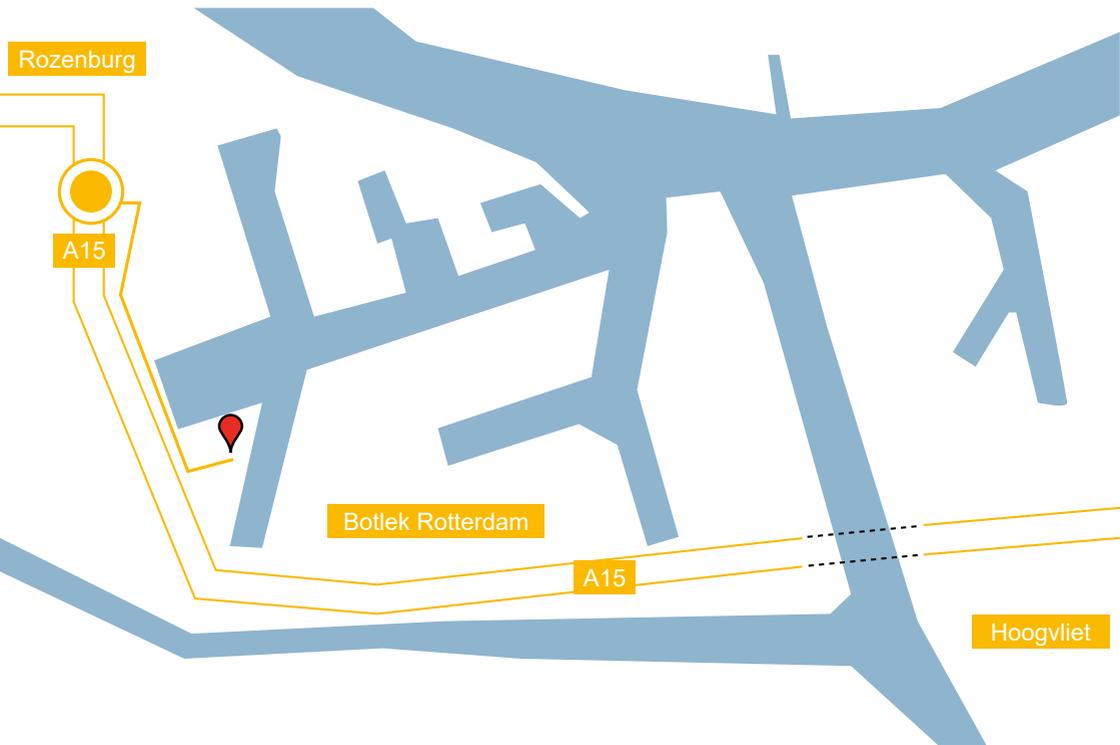
### Activités

- Tous les chargements de produit s'effectuent par le dôme sur le pont-bascule du portique de chargement camion.
- Tous les camions pour déchargement doivent être pesés avant et après le déchargement.
- La température de la citerne ne doit pas être supérieure à 30°C. ■

*\*Si le chauffeur n'a pas encore accompli le test PIT-Light, il devra arriver au moins 45 minutes avant l'heure réservée.*



# Vopak Terminal Chemiehaven



## Vopak Terminal Chemiehaven

Chemiestraat 10  
3197 KB Botlek Rotterdam  
Numéro de port 4202  
Pays-Bas

Planification camions :  
T : +31 181 270 831  
E : distributie.vrb.nl@vopak.com

Service clients  
E : service.nl@vopak.com  
W : www.vopak.nl  
Réservation de créneau de (dé)chargement



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
08h00 – 16h15.  
Dernière présentation au moins 15:15.

Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales, à savoir de 08:00 à 16:15. Toutes les opérations se déroulant en dehors de ces horaires sont soumises à des frais supplémentaires. Les jours fériés et leurs jours de compensation sont traités comme des dimanches.

Les demandes d'opération en heures supplémentaires doivent être soumises avant 15:00 par téléphone et confirmées par e-mail par l'entreprise qui paiera les heures

supplémentaires. Cet e-mail doit contenir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

Dans certains cas, il ne nous sera pas possible d'effectuer un chargement en heures supplémentaires :

- intervention d'un tiers (expert)
- Documents de douane
- Créneaux de (dé)chargement en heures supplémentaires déjà complet

Les heures supplémentaires seront facturées indépendamment de l'arrivée tardive ou de la non présentation du camion.

### Planification et gestion des camions

Vopak Terminal Chemiehaven utilise un système de réservation de créneaux horaires pour réduire les délais d'attente et permettre une gestion rapide et organisée du flux de camions. Après avoir reçu le numéro de référence et le nom de produit du client, les entreprises de transport sont priées de réserver un créneau par le biais du système de réservation de créneau horaire. Pour Vopak Terminal Chemiehaven, les créneaux de (dé)chargement doivent être réservés pour le jour suivant, avant 15:00 h. Vopak garantit un maximum de deux heures de chargement pour les créneaux horaires réservés correctement. Le chauffeur est tenu, de plus, d'arriver au moins 30 minutes avant l'heure réservée, à moins que le chauffeur n'ait pas encore passé le test PIT-light. Le cas échéant, le chauffeur devra arriver au moins 45 minutes avant l'heure réservée. Dans le cas de commandes multiples pour un véhicule ou d'une combinaison de produits, la durée garantie du créneau horaire augmentera proportionnellement. Si un chauffeur se présente sans réservation de créneau de (dé)chargement, le temps de (dé)chargement dépendra de la disponibilité de créneaux ouverts. Si aucun créneau n'est disponible, le chauffeur sera prié de quitter les lieux. Un chauffeur qui se présente en retard pour son créneau (à savoir moins de trente minutes avant le début du créneau) ne sera admis que si un nouveau créneau de (dé)chargement est disponible. Si aucun créneau n'est disponible, le chauffeur sera prié de quitter les lieux. Vopak ne garantit

pas de temps de chargement pour un chauffeur qui se présente moins de trente minutes avant le début du créneau réservé.

À leur arrivée, tous les chauffeurs sont tenus de se présenter à la loge et de remplir le formulaire de (dé)chargement. Ils doivent s'assurer que tous les documents requis (p.ex. les documents d'identification, les licences, les certificats de nettoyage) sont disponibles à la présentation. Les marchandises commandées par le client ne seront débloquées que si le nom de produit et le numéro de référence du client sont corrects. Tous les camions-citernes et les conteneurs-citernes doivent être propres, secs et inodores, à moins que le client n'ait donné une autorisation écrite pour le chargement précédent. Un certificat d'essai sous vide est obligatoire pour les conteneurs propres.

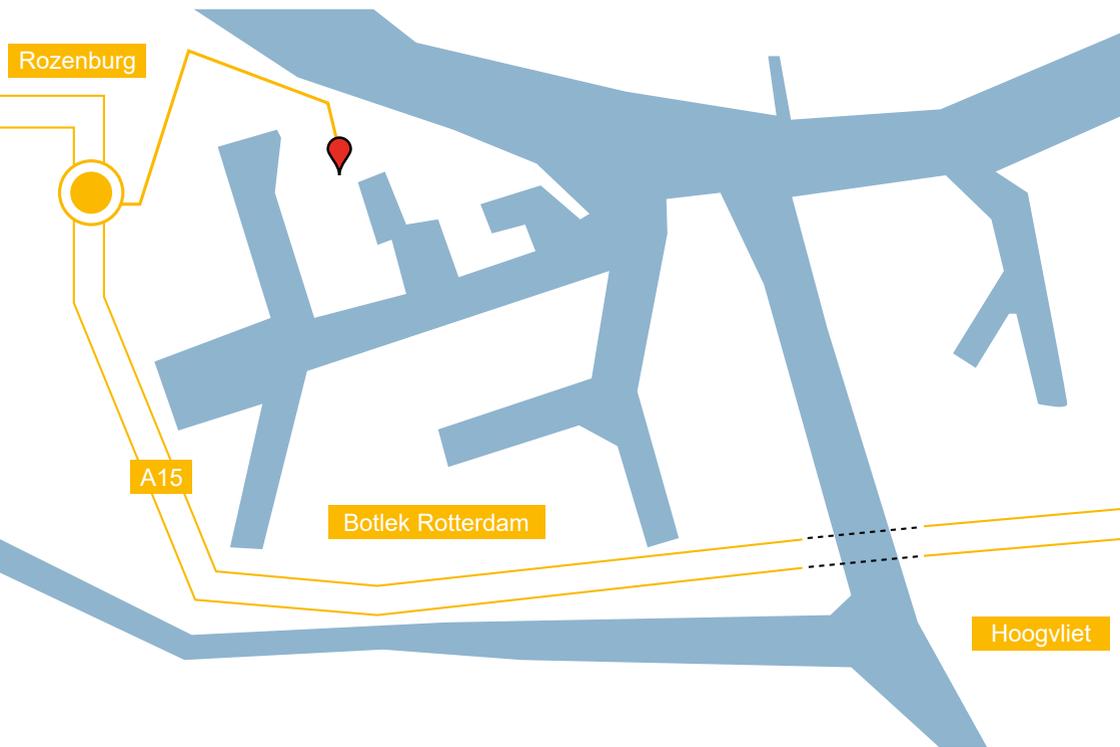
### Activités

- Tous les chargements de produit s'effectuent par le dôme sur le pont-bascule du portique de chargement camion.
- Tous les camions pour déchargement doivent être pesés avant et après le déchargement.
- La température de la citerne ne doit pas être supérieure à 30°C.

Les camions venant décharger avec de l'azote doivent avoir une pression de travail de 2,47 bar minimum, car les déchargeurs sont vidés avec N2 1,9 bar. ■



# Vopak Terminal TTR



## Vopak Terminal TTR

Torontostraat 19  
 3197 KN Botlek Rotterdam  
 Numéro de port 4530  
 Pays-Bas

Planification camions :  
 T : +31 181 270 831  
 E : distributie.vrb.nl@vopak.com

Service clients  
 E : service.nl@vopak.com  
 W : www.vopak.nl  
 Réservation de créneau de (dé)chargement



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
 08h00 – 16:15 (présentation).  
 Dernière présentation au moins 15:15.

Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales, à savoir de 08:15 à 16:00. Toutes les opérations se déroulant en dehors de ces horaires sont soumises à des frais supplémentaires. Les jours fériés et leurs jours de compensation sont traités comme des dimanches.

Les demandes d'opération en heures supplémentaires doivent être soumises avant 15:00 par téléphone et confirmées par e-mail par l'entreprise qui paiera les heures supplémentaires.

Cet e-mail doit contenir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

Dans certains cas, il ne nous sera pas possible d'effectuer un chargement en heures supplémentaires :

- intervention d'un tiers (expert)
- Documents de douane
- Créneaux de (dé)chargement en heures supplémentaires déjà complet

Les heures supplémentaires seront facturées indépendamment de l'arrivée tardive ou de la non présentation du camion.

### Planification et gestion des camions

Vopak Terminal TTR utilise un système de réservation de créneaux horaires pour réduire les délais d'attente et permettre une gestion rapide et organisée du flux de camions. Après avoir reçu le numéro de référence et le nom de produit du client, les entreprises de transport sont priées de réserver un créneau par le biais du système de réservation de créneau horaire. Pour Vopak Terminal TTR, les créneaux de (dé)chargement doivent être réservés pour le jour suivant, avant 15:00 h. Vopak garantit un maximum de deux heures de chargement pour les créneaux horaires réservés correctement. Le chauffeur est tenu, de plus, d'arriver au moins 30 minutes avant l'heure réservée, à moins que le chauffeur n'ait pas encore passé le test PIT-light. Le cas échéant, le chauffeur devra arriver au moins 45 minutes avant l'heure réservée. Dans le cas de commandes multiples pour un véhicule ou d'une combinaison de produits, la durée garantie du créneau horaire augmentera proportionnellement. Si un chauffeur se présente sans réservation de créneau de (dé)chargement, le temps de (dé)chargement dépendra de la disponibilité de créneaux ouverts. Si aucun créneau n'est disponible, le chauffeur sera prié de quitter les lieux. Notre zone de chargement dispose d'un nombre limité de places de stationnement. C'est pourquoi les chauffeurs qui arrivent plus de deux heures avant le début de leurs créneaux horaires seront priés de revenir plus tard. Un chauffeur qui se présente en retard pour son créneau (à savoir moins de trente minutes avant le début du créneau) ne sera admis que

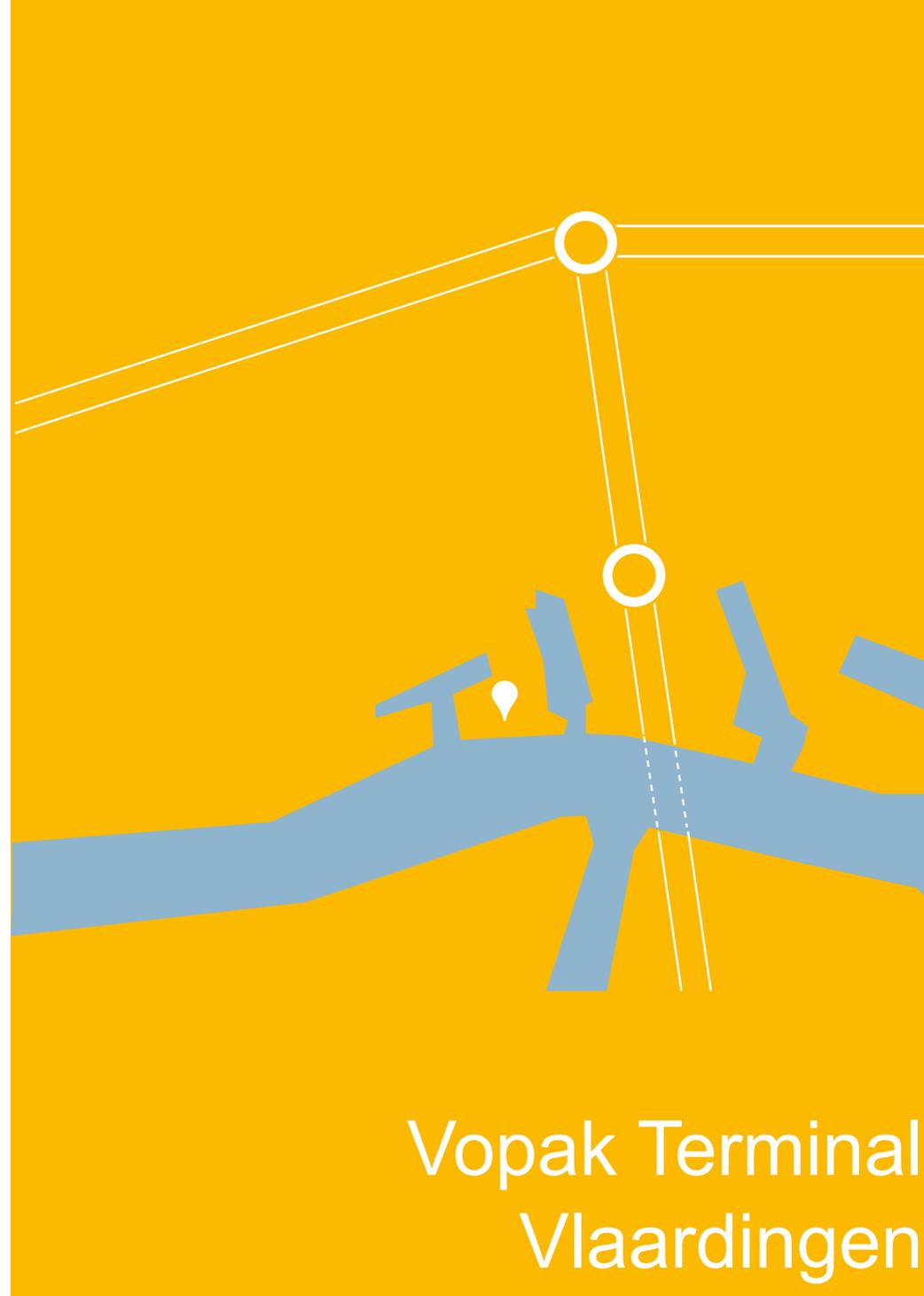
si un nouveau créneau de (dé)chargement est disponible. Si aucun créneau n'est disponible, le chauffeur sera prié de quitter les lieux. Vopak ne garantit pas de temps de chargement pour un chauffeur qui se présente moins de trente minutes avant le début du créneau réservé.

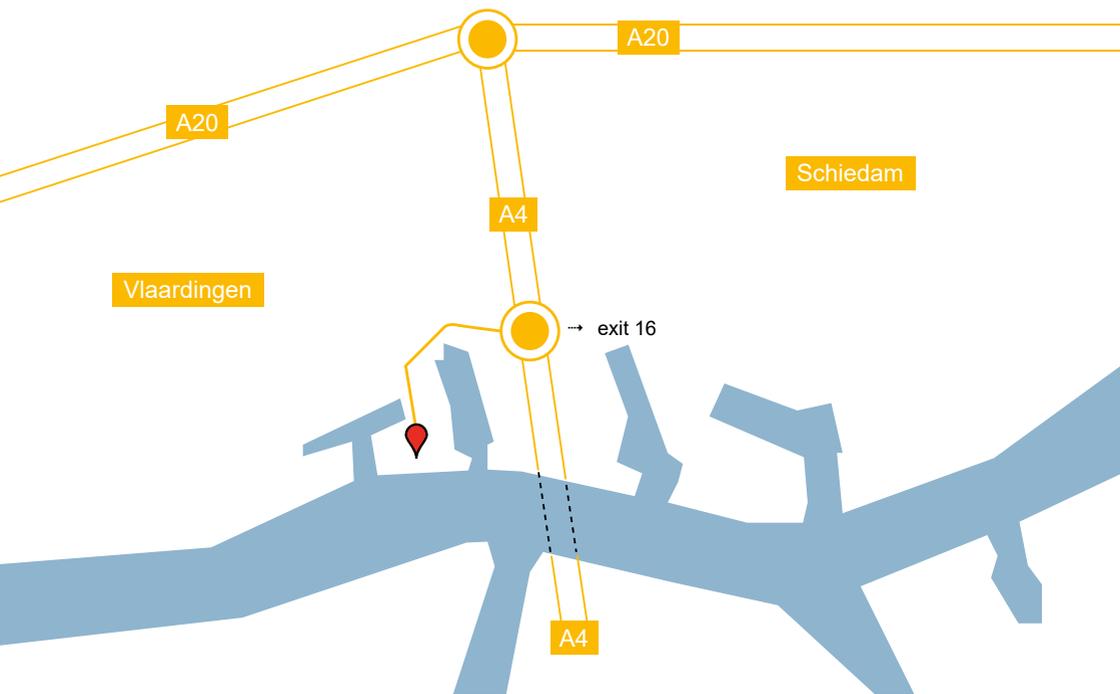
À leur arrivée, tous les chauffeurs sont tenus de se présenter à la loge et de remplir le formulaire de (dé)chargement. Ils doivent s'assurer que tous les documents requis (p.ex. les documents d'identification, les licences, les certificats de nettoyage) sont disponibles à la présentation. Les marchandises commandées par le client ne seront débloquées que si le nom de produit et le numéro de référence du client sont corrects. Tous les camions-citernes et les conteneurs-citernes doivent être propres, secs et inodores, à moins que le client n'ait donné une autorisation écrite pour le chargement précédent. Un certificat d'essai sous vide est obligatoire pour les conteneurs propres.

### Activités

- Tous les chargements de produit s'effectuent par le dôme sur le pont-bascule du portique de chargement camion.
- Tous les camions pour déchargement doivent être pesés avant et après le déchargement.
- La température de la citerne ne doit pas être supérieure à 30°C.

Les camions venant décharger avec de l'azote doivent avoir une pression de travail de 2,47 bar minimum, car les déchargeurs sont vidés avec N2 1,9 bar. ■





## Vopak Terminal Vlaardingen

Kon. Wilhelminahaven ZOZ 1  
3134 KH Vlaardingen  
Numéro de port 625  
Pays-Bas

Planification camions  
T : +31 10 4608 800

Service clients  
T : +31 10 4608 610 / 611 / 612 / 614 / 732 / 782  
F : +31 10 4608 616  
E : am.vlaardingen@vopak.com  
Réservation de créneau de (dé)chargement



### Horaires d'ouverture

Heures de travail normales :  
du lundi au vendredi :  
07:30 – 16:00.

Le calcul des frais est basé sur des opérations ayant lieu durant les heures de travail normales. Toutes les opérations se déroulant en dehors de ces horaires sont soumises à des frais supplémentaires.

Les demandes d'opération en heures supplémentaires doivent être soumises à l'avance à notre service clients par e-mail ou par fax par le client ou l'entreprise de transport.

Cet e-mail ou ce fax doit contenir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une facture correcte, telles que le nom complet de l'entreprise, le numéro de référence, l'adresse et le numéro de T.V.A.

### Planification et gestion des camions

Vopak Terminal Vlaardingen utilise un système de réservation de créneaux horaires pour réduire les délais d'attente et permettre une gestion rapide et organisée du flux de camions. Après avoir reçu le numéro de référence du client et le code du produit, les entreprises de transport sont priées de contacter le

service Planification camions (+31 10 4608 800) pour fixer un rendez-vous, au moins un jour avant l'arrivée. Les chauffeurs sont priés de se présenter au plus tard quinze minutes avant le créneau horaire réservé. Sans rendez-vous, les camions seront admis lors du premier créneau disponible.

À leur arrivée, tous les chauffeurs sont tenus de se présenter à la loge et de remplir le formulaire de (dé)chargement. Ils doivent s'assurer que tous les documents requis (p.ex. les documents d'identification, les licences, les certificats de nettoyage) sont disponibles à la présentation. Les marchandises commandées par le client ne seront débloquées que si le code de produit et le numéro de référence du client sont corrects. Tous les camions-citernes et les conteneurs-citernes doivent être propres, secs et inodores, à moins que le client n'ait donné une autorisation écrite pour le chargement précédent.

Étant donné que Vlaardingen est un terminal d'huiles végétales, tous les camions-citernes qui sont déjà (partiellement) chargés avec d'autres marchandises classées ADR doivent demander une autorisation de chargement groupé avant d'entrer sur le terminal. Cette permission doit être demandée lors de la planification du rendez-vous. Seules certaines matières des classes huit et neuf sont acceptées à Vopak Vlaardingen.

#### Activités

- Tous les chargements de produit s'effectuent par le dôme sur le pont-basculé du portique de chargement camion.
- Tous les camions pour déchargement doivent être pesés avant et après le déchargement sur le pont-basculé sans personnel situé à côté de l'entrée, les chauffeurs reçoivent un badge pour l'auto-pesage automatique. ■

” Service client et  
fiabilité



Vopak ARA  
[vopak.com/truckhandling-documents](http://vopak.com/truckhandling-documents)